



Depuis quelques semaines, des informations diverses circulent au sujet de l'installation d'une station GNV, Gaz Naturel pour Véhicules, à Vanves, à la place du skate-park rue Louis Vicat, sur le Plateau.

L'intérêt du carburant GNV est assez évident, par ses propriétés moins néfastes que le gazole ou l'essence. Cependant, il s'agit en tout état de cause d'une énergie polluante, et contribuant elle aussi au réchauffement climatique. Seule une réduction de l'utilisation de la voiture, passant par un changement radical de mode de vie et de société, est à même de répondre aux enjeux écologiques et climatiques auxquels nous sommes confrontés.

Les installations de type "station-service à GNV" sont relativement simples et sûres. Connectées au réseau de Gaz Naturel, elles ne comprennent pas (ou peu) de stockage de gaz, et sont donc, *a priori*, considérées comme des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) soumises à déclaration, anciennement Seveso seuil bas. Les inspections et la bonne maintenance sont essentielles pour garantir leur bon fonctionnement et leur sécurité.

Cependant, le Sigeif, bien inscrit dans la tendance néo-libérale actuelle de destruction des services publics, a choisi de confier l'exploitation des stations à des opérateurs privés, dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public) (annonce n° 15-156448 au BOAMP). Effectivement, puisque GdF a été privatisé, il n'y a plus de grand opérateur public de qualité, propriété du peuple français. Nous demandons bien évidemment la nationalisation des grands distributeurs gaziers français, auxquels seraient confiée la gestion de ces stations, et qui ne viserait pas le profit à court terme des opérateurs privés.

Au sujet de la potentielle station vanvéenne :

Malheureusement, les informations sur le sujet arrivent au compte-gouttes, sont partielles, et ne sont absolument pas partagées de manière transparente et volontaire par le maire de Vanves, qui est aussi vice-président du Sigeif, tant avec les riverains que les élus (de l'opposition du moins). La concertation et le débat publics ne sont pas des points forts du maire de Vanves, nous en avons encore un bel exemple...

Ainsi, si le maire dit en conseil municipal en septembre que nous n'en sommes qu'à des phases d'études par le Sigeif, ce dernier a déjà officiellement publié l'appel d'offre au BOAMP le 26/08/2015 concernant la "conception, réalisation et maintenance de stations d'avitaillement GNV", et comprend la station de Vanves en option.

Le terrain choisi par le maire pour cette installation est un bien mauvais choix, puisqu'il s'agit d'un des

rare espaces verts du quartier du Plateau. Le skate-park qui y est installé est quant à lui un des rares espaces sportifs et récréatifs du quartier, que de nombreux jeunes utilisent. La disparition du skate-park et de l'espace vert, remplacés par une station-service à gaz, constitueraient une dégradation notable de la zone, déjà largement consacré à l'automobile et au béton, et serait un manque pour les habitants du quartier.

Le surcroît de circulation amené par cette installation sera certainement problématique. En effet, malgré la proximité du boulevard périphérique, l'accès à la rue Louis Vicat est assez compliqué, et se fait soit par les boulevards des Maréchaux à la Porte de la Plaine, soit par les rues vanvéennes du quartier du Plateau.

Enfin, sur le plan administratif, et ainsi que le précisaient les attendus à Chaville sur la délibération équivalente sur le transfert de compétence au Sigeif, *"bien évidemment, le transfert de cette compétence au SIGEIF n'engage en rien la Commune en ce qui concerne l'implantation d'une station sur son propre territoire ; il permet simplement au Syndicat d'engager études et travaux en vue du développement d'un réseau francilien de stations qui seront implantées dans des communes candidates"* (on notera au passage que le maire de Chaville et un de ses maires-adjoints, respectivement président et directeur général du Sigeif, n'ont pas pris part au vote, ainsi qu'il en est de coutume en tel cas ; contrairement au maire de Vanves-vice-président du Sigeif, qui a lui voté au conseil municipal). La délibération passée ne vaut pas candidature de Vanves pour l'installation d'une station, et aucune délibération de candidature n'est encore passée au conseil municipal. Aussi le Sigeif ne peut se prévaloir en l'état de la candidature de Vanves pour cette installation, mais uniquement de l'avis personnel du maire-vice-président du Sigeif.

En conséquence de quoi, nous demandons :

- _ d'ouvrir une réelle concertation avec la population et les différents acteurs sur ce sujet ;
- _ de travailler de manière constructive à la recherche d'un emplacement pour cette installation, voire de l'intégrer dans une refonte complète et ambitieuse de l'espace autour et au-dessus du boulevard périphérique ;
- _ d'assurer l'entretien et la remise en état des éléments du skate-park.

Boris Amoroz

Conseiller Municipal PCF - Front de Gauche

fdgvanves92@gmail.com

